

L'ECONOMIE SOLIDAIRE ENTRE LES PAYS RICHES ET LES PAYS PAUVRES

ELMOUBAREK Mohamed, DAOUD Fatiha

Faculté des sciences économiques Sidi Bel Abbès

Tel: 071.14.29.24

email: moub46@yahoo.fr

Introduction :

L'érosion des compromis sociaux et la remise en question des règles institutionnelles qu'ont constitué la base du modèle de développement de l'après guerre (le modèle Fordiste et providentialiste) constituent le cœur de la crise actuelle: la mondialisation néolibérale a provoqué une concurrence à la hausse entre pays de l'exclusion et un déficit démocratique, les Etats devenant de plus en plus redevables à des acteurs qui leur sont extérieurs (FMI et Banque Mondiale etc.). C'est la toile de fond qui explique en grande partie la résurgence du thème d'une économie à visage humain (économie solidaire) au sein de mouvement sociaux et d'institutions internationales comme l'UNISCO.

L'économie solidaire est une nouvelle forme d'activité économique promue par des acteurs sociaux qui ont d'autres préoccupations premières que la recherche de profit. Nouvellement connue, bientôt trois décennies, les auteurs font la distinction entre L'économie sociale et l'économie solidaire. Il semble toutefois que l'économie sociale s'inscrive dans le cadre d'une société salariale et productiviste, tandis que la seconde s'inspire davantage de la notion écologiste de développement durable. Par ailleurs, l'économie sociale est désormais institutionnalisée et reconnue par l'Etat, tandis que l'économie solidaire reste informelle.

Les origines de la notion de L'économie solidaire à la fois chez les pays du nord, qu'est le résultat d'une évolution culturelle et doctrinale. A l'inverse des pays du sud, dont la crise des finances publiques aggravée par le rétrécissement du champ d'action de l'Etat dans son volet social et la nécessité de satisfaire l'utilité publique telle que la santé et l'éducation.

L'émergence du mouvement solidaire, avec l'apparition d'entreprise qui est à la fois créatrice de nouveaux liens sociaux, de nouvelles pratiques institutionnelles et de nouveaux rapports économiques et de travail. Ce mouvement loin d'être homogène, se caractérise par sa diversité (Défourmy, 1994). Plusieurs types d'organisations le composent comme les associations, des régies de quartiers, des clubs d'investisseurs pour gestion alternative et locale de l'épargne solidaire (Cigales), et bien d'autres activités tels les jardins familiaux ou les crèches parentales. Elargie à l'économie sociale, le mouvement intègre encore les mutuelles et les coopératives (Guigue, 2000).

L'entreprise solidaire est la pierre angulaire de la concrétisation et la réussite de la notion de l'économie solidaire, sachant que le terme de l'entreprise solidaire

reste un néologisme qui synthétise la phrase "entreprise du tiers secteur" encore méconnu chez plusieurs néophytes.

La question clé, qui se pose qu'est ce que l'économie sociale et solidaire ?

dans une deuxième phase qu'elle est la société qui à développer cette notion; en d'autres termes qu'elle est l'origine de la notion de l'économie solidaire est ce une pratique des pays riches ou des pays pauvres ?

Notre étude porte à priori, sur présentation de quelques notions de l'économie sociale et l'économie solidaire. En suite présenté, une vue synthétique des origines de l'économie solidaire dans les pays riches et les pays pauvres.

Le consensus de Washington a contribué à promouvoir une politique favorable aux riches qui investissent et défavorable aux pauvres qui dépensent. Les programmes d'ajustement structurels adoptés dans ce sens, ont provoqué un grand désastre social et favorisé la naissance d'une nouvelle classe de pauvres : une jeunesse qui arrive sur un marché du travail déjà saturé. Induisant une perte de souveraineté de l'Etat qui est victime du néolibéralisme.

Il s'agit donc de promouvoir un processus de création de richesses au cœur de l'économie populaire avec un minimum d'accompagnement et d'appui (limité au strict nécessaire). C'est une réaction au néolibéralisme imposé par les changements macro économiques, qui mettra en avant un modèle de pensée et d'action propre à nos sociétés et l'émergence des initiatives locales.

Certaines choses sont faites dans ce sens notamment dans les pays d'Afrique et d'Amérique Latine, et le changement social mondial passera par l'éducation, et une certaine vulgarisation a travers les médias.

1-1- L'économie de marché et l'économie solidaire

L'économie mondialisée est incontournable. Elle est le fruit du développement des technologies, et, sous l'impulsion des entreprises, de la politique des Etats qui ont levé les obstacles à la liberté des marchés. Un unique espace économique et financier ne cesse ainsi de s'élargir. Il crée des sources de richesse qui globalement élèvent le niveau de vie d'une partie importante de la population dans la plupart des régions du monde. Il accroît régulièrement l'accès aux technologies, à l'information.

L'acteur le plus global aujourd'hui, c'est l'entreprise (industrie, services, finances). Elle a réussi à franchir simultanément tous les seuils de la globalisation : celui de la dimension (multinationales), celui de l'horizon temporel (stratégies de long terme), celui de la complexité (rationalités multiples et adaptation rapide), celui des informations et des communications (réseaux). Ceci a été accompagné de la montée en puissance du capitalisme financier.

L'économie libérale est un système très efficace et très créateur. Mais il faudrait l'orienter vers les besoins de l'humanité et non pour les profits de quelques uns.

Le système devient insoutenable malgré tous ses aspects très positifs (car il

créée de la richesse qui profite au plus grand nombre). C'est un avantage à ne pas perdre car tout système économique est difficile à construire. Il faudrait orienter les efforts des organisations de la Société Civile (ONG) qui critiquent, qui contestent le système de l'économie de marché vers un travail d'humanisation de cette économie de marché plutôt que vers sa casse. Si l'économie libérale mondialisée des aspects positifs, dynamiques, elle travaille selon sa propre logique, ce qui induit des dérives et des exclusions :

1- Le métier de l'entreprise est de fabriquer des biens et des services. Le profit devrait être un moyen et non une fin. Aujourd'hui, c'est l'inverse. L'entreprise, institution sociale, disparaît au profit de la société de capitaux dont le but est de rémunérer ses actionnaires. Elle ne tient pas compte du bien commun. Elle ne répond pas aux besoins non solvables.

2- L'obligation de faire du profit amène à rationaliser les coûts, à réduire les dépenses, à licencier. Le marché de l'emploi subit des dérégulations incontrôlées. Privatisations, délocalisations, migration forcée, précarité et discriminations renforcent la non application du droit des travailleurs. Les normes du travail sont alors bafouées. Ceci augmente le nombre de chômeurs et de travailleurs précaires et rejette un grand nombre de personnes dans le secteur informel, dans l'économie non déclarée, avec toute l'insécurité liée à la précarité de l'emploi, aux bas revenus.

3- L'économie mondialisée a pris le pas sur les pouvoirs politiques qui ont de moins en moins les moyens de la contrôler réellement et de lui imposer des normes. Or une croissance économique indéfinie pose des problèmes structurels profonds qui sont en train de la rendre indésirable car elle atteint ses limites et devient incompatible avec les conditions mêmes de survie de l'espèce humaine.

4- Elle se montre incapable d'assurer une répartition équitable des richesses d'où les grands maux de l'humanité liés à la rareté -la pauvreté, la famine, le non accès à l'eau potable, les pandémies, etc. Les mécanismes de répartition mis en place par les Etats n'existent pratiquement pas au niveau global et les inégalités ne cessent de croître. L'écart entre les pays riches et les pays pauvres est passé de 1 à 3 en 1820, à 10 en 1900, à 30 en 1960, à 75 en 2000.

5- Les grandes firmes agroalimentaires imposent aux paysans leurs semences et leurs produits phytosanitaires. Le monde rural dans de nombreuses régions vit une véritable perte d'autonomie.

6- Le commerce mondial se libéralise. Les barrières douanières disparaissent. Les avantages comparatifs devraient, dans de nombreux domaines profiter aux pays en voie de développement. C'est loin d'être le cas.

Le modèle actuel devient insoutenable, de ce qui précède la société à été imprégnée de nouveaux caractères qui se schématisent autour des points suivants:

- Déshumanisation du système, en effet la logique des profits a fait fuir les capitaux des pays pauvres et l'immigration des peuples
- Ses formidables ressources s'orientent en fonction des besoins solvables. Ce sont ceux qui possèdent qui font le marché. Cela laisse hors du jeu ceux qui ne

peuvent pas payer. Les investissements ne vont pas dans les pays pauvres, la recherche sur les médicaments orphelins ne trouve pas de financement, etc.

1-2- L'économie sociale :

L'expression¹ "économie sociale" est apparue en France dans le début du XIX^e siècle. Cependant elle a longtemps été utilisée dans un sens beaucoup plus large et plus vague qu'aujourd'hui. Même si la définition varie d'un pays à un autre, c'est l'existence d'un troisième secteur, aux cotés du secteur privé à but lucratif et du secteur public, que l'on découvre un peu partout dans les pays du nord et les pays du sud.

L'économie sociale doit être considérée comme une mobilisation sociale à partir de trois ressorts ou mobiles² : les besoins socioéconomiques de populations (la nécessité); les aspirations de ces populations à une identité propre (l'identité); l'horizon partagé d'une société démocratique et équitable (un projet de société). Cette mobilisation est généralement le fait, en amont et en aval, de mouvements sociaux qui animent des activités économiques combinant initiative et solidarité.

L'économie sociale³ définit un intervalle fermé entre l'Etat et le marché, en décrivant les configurations qui se situent entre ces deux régulateurs fondamentaux des économies contemporaines.

L'Etat est un acteur fondamental de l'économie sociale, elle intervient au travers de la politique. Celle-ci a pour objectif de réaliser croissance et emploi. En distribuant des revenus aux ménages sous forme de dépenses sociales, l'Etat assure non seulement la justice sociale mais aussi l'efficacité économique.

L'économie sociale s'appuie sur des acquis importants liés à l'invention permanente d'hommes et de femmes désireux de résoudre différemment les problèmes économiques et sociaux en se donnant les moyens de prendre en charge leur propre destin. Leurs interventions se sont structurées et consolidées dans des formes d'organisation spécifiques en matière de propriété et de pouvoir (liberté d'adhésion, patrimoine collectif, gestion démocratique) qui distinguent ces sociétés de personnes des sociétés de capitaux.

1-3- L'économie solidaire :

Tout le monde s'accord à dire que le processus de Washington a créé une nouvelle forme d'aide entre les différentes souches de la société appelée communément économie solidaire dont la notion n'est encore qu'au stade de concept et par conséquent les définitions diffèrent selon les auteurs. La confusion règne encore dans les esprits comme si l'économie sociale était le substitue de l'économie

1- J. Defourmy et P. Develtere, L'économie sociale au nord et au sud, P25, jalons 1999.

2- L. Favreau, L'économie sociale et solidaire: Pôle éthique de la mondialisation ? L'Université du Québec en Outaouais (UQO), Canada

3- P. Baltifoulier, L'économie sociale, P.5, que sais je? PUF 1995.

solidaire. Par ailleurs, l'économie sociale à un sens plus large et plus profond que celui de l'économie solidaire.

L'économie solidaire n'est pas véritablement un concept, au sens kantien du terme, mais une notion, une généralisation non encore stabilisée de pratiques diverses. Pour que le terme d'économie solidaire devienne un concept heuristique, il convient de travailler les pratiques empiriques qu'il recouvre en sortant du cadre étroit de la socio-économie¹.

Depuis une vingtaine d'années, se développent de nouvelles initiatives qui, rassemblées sous le terme d'«économie solidaire», cherchent à promouvoir des activités ou des projets fondés sur des valeurs de solidarité. L'ensemble de ces mouvements se conjugue aujourd'hui pour construire des réponses aux mutations de la société.

Poursuivant une tradition aussi vieille que le mouvement ouvrier, de nombreuses associations et petites entreprises du secteur coopératif mènent des activités économiques sans but lucratif et proposent des services très utiles, créent des emplois tout en participant au renforcement du tissu social par l'insertion de personnes fragilisées ou exclues. En France², les associations à but non lucratif contribuent pour 3,3% au PIB et pour 4,2% à l'emploi total. Elles se glissent le plus souvent dans les interstices laissés ouverts par le secteur capitaliste qui ne juge pas rentables certaines activités et par les défaillances d'un secteur public qui ne réussit pas à prendre en charge toute la misère sociale. La pérennisation des réalisations de l'économie solidaire suppose une institutionnalisation au sens d'inscription dans la durée.³

L'économie solidaire, progresse et s'étend à de multiples champs des services et de la production. Les salariés d'entreprises en difficulté s'engagent de plus en plus souvent pour la reprise de leurs entreprises dans des formes coopératives ou solidaires. Des consommateurs et des producteurs paysans passent contrat pour des achats directs, des parents s'organisent en association pour ouvrir des crèches et des haltes garderies. De plus en plus d'acteurs pratiquent ces formes économiques et y inventent des solutions alternatives aux exigences du marché libéral. L'individu y trouve l'équité, la démocratie directe et exerce sa responsabilité.

L'économie solidaire désigne⁴ l'ensemble des pratiques économiques contribuant à "démocratiser" l'économie et ce processus de démocratisation s'appuie sur deux mécanismes : d'une part, un partage des responsabilités et des ressources entre Etat, marché et sphère de la réciprocité ; d'autre part, une définition collective

1- Eric Dacheux et D. Goujon « De nouveaux outils pour comprendre l'économie solidaire », *RECEMA*, no. 284, 2002.

2- J.M. Harribey, Les frontières de la solidarité, *Le Passant Ordinaire*, n°37, novembre-décembre 2001

3- G. Roustang, volatilité ou pérennité des innovations sociales de l'économie solidaire, intervention Toulouse le Mirail mars 2003.

4 A. De oliveira, économie solidaire et démocratie participative, cedac, Brésil 2003.

des pratiques économiques impliquant la participation des usagers, à travers des espaces publics de proximité.

1-4- Les entreprises solidaires :

Les entreprises solidaires sont basées sur une éthique et valeurs morales; car elles se sont construites sur ces valeurs: qui consistent à aider socialement les travailleurs. En plus, dans les pays développés, les entreprises présentent, trois bilans : financier, social et vert.

Alors que l'économie de marché dit que c'est l'affaire de l'Etat, En effet les sociétés modernes ne voit plus les problèmes et les souffrances, celle du licencié ou celle du condamné suite à une maladie incurable (sida, cancer et autres..). Il est clairement établi, qu'il y a urgence de changements par le biais de décisions historiques. Car Le système s'ajuste sur les travailleurs et non sur les actionnaires.

Les entreprises de l'économie sociale et solidaire favorisent la mise en place d'activités qui contribuent à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens. Cette économie émane d'actions collectives visant à instaurer des régulations internationales et locales, complétant les régulations nationales ou suppléant à leurs manques.¹ Les mouvements et associations jouent un rôle significatif au cours des Sommets sociaux mondiaux et régionaux grâce à leur réflexion et à leurs pratiques de terrain. Ces Sommets sociaux devraient proposer l'adoption de mécanismes régulateurs à l'échelle mondiale permettant de lutter contre la souveraineté absolue de la politique monétaire, comme celle de l'économie de marché.

Il faut s'engager dans un processus large de réforme et même si on évoluera par tâtonnements. Ca va nous permettre d'acquérir une expérience en plus et c'est les processus cumulatifs qui feront boule de neige.

En effet si l'on observe le réseau Repas (Réseau d'Echanges et de Pratiques Alternatives et Solidaires), il me semble que les entreprises qui en font partie relèvent à l'évidence de l'économie solidaire, car c'est un exemple typique de réencastrement de l'économie dans le social, au sens où les finalités des entreprises ne sont pas d'abord économiques mais que les contraintes économiques sont englobées dans des finalités sociales, civiques, éthiques et culturelles². On trouve dans ce réseau des entreprises dont les ressources proviennent uniquement des ventes sur le marché, il n'y a donc pas hybridation des ressources.

La concrétisation de la solidarité en économie est basée en fait sur l'éthique en économie. Inscrite dans la démarche des entreprises mais de différentes façons et à des degrés divers : par exemple, la coopérative est un regroupement de personnes (non d'actionnaires) d'où le principe fondamental «une personne, un vote»,

1- Jean-Louis Laille- Une troisième voie pour le travail

2- G. Roustang, Démocratie : les risques du marché, p.161 et ss. : voir B.Barras et alii. « Quand l'entreprise apprend à vivre. Ed. Charles Léopold Mayer 2002.

l'association de son côté exprime généralement qu'une finalité d'utilité sociale prévaut sur le profit; l'économie populaire développe des coopérations inédites dans le réseau familial et d'amis autour d'une activité économique fondée sur le travail et non sur le capital. Dans le secteur financier, nous notons un développement notable d'entreprises, suite à l'introduction de nouvelles pratiques qui demeurent très techniques. Nous citons ci-dessous quelques notions :

- **Financement solidaire** : Sous l'appellation financement solidaire, on trouve à la fois une collecte d'épargne et une utilisation de cette épargne pour le financement d'activités économiques et la création d'emplois. L'un ne va pas sans l'autre. L'argent qui est prêté, utilisé comme garantie ou investi dans de petites entreprises, doit au préalable être collecté.
- **Produit éthique** : C'est un FCP (fonds commun de placement) ou une SICAV composés de valeurs boursières choisies selon des critères éthiques et/ou des orientations d'investissement volontaires. L'épargnant perçoit la totalité du rendement de son placement.
- **Épargne solidaire** : C'est une pratique "solidaire" de l'épargne. L'épargnant place son argent dans des produits financiers (FCP, SICAV, livret,...) classiques à vocation solidaire : ils sont conçus pour permettre le financement d'organismes de solidarité nationale ou internationale, en particulier d'opérateurs financiers solidaires qui soutiennent des projets économiques par et pour des chômeurs et des personnes en difficulté.
- **Opérateur financier solidaire** : C'est un acteur de terrain de la lutte contre l'exclusion. Il soutient les initiatives économiques par et pour des chômeurs et des personnes en difficulté qui souhaitent retrouver un logement ou un emploi, soit en étant embauché dans des structures d'insertion par l'activité économique, soit en créant eux-mêmes leur emploi par leur petite entreprise
- **Produit de partage** : C'est un FCP (fonds commun de placement) ou une SICAV dont une partie du rendement est donnée à des opérateurs financiers solidaires ou/et à d'autres organismes de solidarité nationale ou internationale. L'autre partie du rendement est capitalisée.

Toutes ces formes techniques de concrétisation de l'économie solidaire, inscrites dans la démarche même de ces activités doivent être identifiées, décrites et expliquées.

2- Présenté, une vue synthétique des origines de l'économie solidaire dans les pays riches et les pays pauvres :

L'érosion des compromis sociaux et la remise en question des règles institutionnelles qui ont constitué la base du modèle de développement de l'après-guerre (le modèle fordiste et providentialiste) constituent le coeur de la crise actuelle : la mondialisation néolibérale a provoqué une concurrence à la hausse entre pays, de l'exclusion et un déficit démocratique. Les États et Les mouvements sociaux au Nord comme au Sud ont en effet subi les contrecoups de cette mondialisation.

Sachant que la crise a aussi libéré l'innovation sociale, notamment dans la zone où le «social» et l'«économique» se superposent, ce qui est le cas de l'économie sociale et solidaire, ce qui nous engage manifestement sur la voie de la recherche portant sur le renouvellement de l'économie sociale au Nord et de son émergence au Sud. Mais en même temps, l'actuelle crise structurelle nous rappelle que l'intervention d'un État social -même renouvelé- ne suffit pas à lui seul à développer une économie socialement responsable.

Le 20^e siècle nous rappelle encore plus qu'au Sud, l'économie de marché, au sens d'une économie capitaliste, est loin de prévaloir pour la très grande majorité de la population plutôt engagée dans une économie populaire. Il y a en effet l'émergence au Nord à partir du 19^e siècle de sociétés d'entraide de toute sorte devenues par la suite des mutuelles, des coopératives ou des associations et développement au Sud, dans le creuset de l'économie populaire, d'initiatives qui cherchent à favoriser le premier développement.

Une meilleure compréhension du rôle, de l'histoire et des diverses pratiques de l'économie sociale au Nord et de son développement dans le creuset de l'économie populaire au Sud pourra, nous fournir quelques paramètres de compréhension sur deux questions importantes pour le développement d'une économie éthique de nos sociétés :

- 1- comment lancer ou relancer, tant au Sud qu'au Nord, le développement de régions et de communautés locales dans le monde délaissées par le développement économique dominant ?
- 2- comment l'économie sociale et solidaire contribue-t-elle à la construction de nouvelles formes de régulation démocratique et à l'élaboration de nouvelles politiques publiques ?

2-1- Histoire des pratiques de l'économie sociale au Nord et au Sud :

Une première ligne de force se dégage de près de deux siècles d'histoire de l'économie sociale : l'économie sociale dans les pays du Nord, notamment ses branches coopérative et mutualiste, s'est développée parmi les classes laborieuses luttant pour améliorer leurs conditions de vie rendues précaires par l'industrialisation capitaliste. En d'autres termes, comme la recherche historique en économie sociale l'a souvent souligné, la coopération est d'abord « fille de la nécessité », réponse à la pression de besoins fortement ressentis par des populations plutôt défavorisées ou en difficulté (Desroche, 1976). Cette **condition de nécessité** constitue une première dimension, de caractère **socio-économique**, à intégrer dans une **grille d'analyse** qui cherche à comprendre l'économie sociale et solidaire d'aujourd'hui.

C'est ainsi, par exemple, que les coopératives de consommation ont d'abord été l'expression d'efforts collectifs pour trouver des réponses à certains besoins essentiels : obtenir des produits de base (nourriture, vêtements...) au meilleur prix possible parce que les moyens de subsistance étaient alors fort maigres. De la même

manière. des sociétés d'entraide ont émergé pour assurer un minimum de protection sociale à leurs membres. Enfin, pour leur part, les coopératives ouvrières de production ont d'abord traduit la réponse de travailleurs -surtout des artisans- qui, face à l'industrialisation capitaliste, ont voulu défendre leur métier, rester maîtres de leur travail et ne pas se laisser enfermer dans un salariat alors synonyme de dépossession.

L'histoire mutualiste peut être évoquée dans le même sens. Les « sociétés de secours mutuelles » se sont multipliées dès le début du XIX^e siècle parce que les systèmes de prévoyance collective faisaient défaut, alors même que les risques d'accidents du travail et de maladie étaient très élevés. N'ayant que de faibles moyens financiers pour faire face au coût de traitements médicaux, à l'arrêt momentané ou prolongé de rentrées salariales provoqué par la maladie ou l'invalidité, des familles de milieux populaires s'associaient pour alimenter par des cotisations modestes mais régulières des caisses de secours qui les aidaient en cas de malheur.

Contrairement aux thèses traditionnelles du marxisme portant sur le mouvement ouvrier, l'économie sociale est née au sein d'un mouvement social et se voulait un levier de transformation sociale, mouvement également porté par l'utopie de faire vivre des rapports sociaux de solidarité dans et par des activités économiques.

L'exemple du mouvement **Desjardins**¹ est le plus illustratif de la solidarité, en effet plus 100 ans d'économie sociale dans le secteur du crédit et de l'épargne. Le mouvement Desjardins est un exemple type d'une forme de mobilisation sociale de la population canadienne-française des débuts du siècle défavorisée par le système bancaire de l'époque: les premières caisses populaires sont nées au début du siècle (1901) sous l'impulsion d'Alphonse Desjardins à partir de l'expérience de l'économie sociale allemande et belge de Raiffaisen. Après plusieurs décennies de décollage lent et de peu d'impact structurant sauf au niveau micro, il a pris son élan définitif dans les années 60. élan qui n'a pas cessé depuis.

Le mouvement Desjardins a aujourd'hui, après 100 ans d'existence, 5,3 millions de membres, dont 4,8 millions au Québec et 800 caisses populaires et d'économie, lesquelles couvrent l'ensemble du territoire québécois. Il mobilise 18 000 dirigeants bénévoles et 32 000 employés. Il dispose d'actifs de plus de 77 milliards de dollars (CAN) formant ainsi la première institution financière québécoise avec 38,8% du crédit à la consommation, 27% de l'épargne personnelle et 24 % du crédit commercial et industriel.

L'histoire du complexe coopératif de **Mondragon** au Pays Basque espagnol dans l'après-guerre montre que cette grille d'analyse ne vaut pas seulement pour l'économie sociale la plus ancienne. Aujourd'hui, après 40 ans, la région dispose

1- Lévesque, B. et al., Desjardins: Une entreprise et un mouvement?. Presses de l'Université du Québec 1997. Québec.

d'une main d'oeuvre salariée de 30,000 personnes dans des entreprises et des organisations coopératives (usines, commerces, collège technique, hôpitaux, etc.). L'analyse confirme que Mondragon a su traverser la crise économique des années 70-80 autrement que partout ailleurs en Europe.

Globalement l'ensemble de l'économie sociale, est fille de la nécessité mais aussi fille d'une identité collective : faite d'initiatives économiques lancées sous la pression de besoins cruciaux, l'économie sociale est aussi portée par une identité collective ou une communauté de destin forgée par des facteurs d'ordre culturel (de langue, de religion, de territoire comme espace de vie commune, etc.). Enfin, elle est inscrite dans la dynamique de mouvements intellectuels et sociaux porteurs d'une visée de transformation de toute la société, d'une société où le développement serait démocratique et équitable.

Le redéploiement aujourd'hui de l'économie sociale pourrait alors s'expliquer par la réactualisation, sous des formes différentes, des conditions socio-économiques, des conditions socio-culturelles et des conditions intellectuelles propres à l'émergence de l'économie sociale d'hier.

En effet, dans les pays du Nord, la condition de nécessité joue avec bien plus de force que dans la période dite des «Trente Glorieuses» parce que le modèle de développement de cette période est entré en crise. C'est en particulier, la transformation du rôle de l'État-providence dans de nombreux domaines et la crise de l'emploi qui ont fait émerger de nouvelles nécessités pour de plus en plus de personnes auparavant protégées. De nouvelles demandes sociales sont ainsi apparues, traduisant des besoins qui ne sont pas ou ne semblent plus être satisfaits de manière suffisante par le marché ou par l'intervention publique.

Dans les pays du Sud, la crise structurelle ayant davantage fait de ravages, l'économie populaire comme réponse de survie des populations et l'économie sociale et solidaire comme stratégie de redéploiement du développement, se sont peu à peu imposées avec encore plus de vigueur.

Les exemples les plus marquants sont sans doute:

- 1- au Nord, l'émergence de nombreuses initiatives de lutte contre la pauvreté de collectivités locales et régionales qui refusent de se laisser enfermer dans une culture d'assistance;
- 2- au Sud, la montée en puissance d'ONG et de gouvernements locaux engagés dans des projets de soutien au développement local et à l'économie populaire;
- 3- la percée, au Nord comme au Sud, de thèmes tels ceux du «non profit sector», de la gouvernance démocratique, du capital social, etc. dans les grandes institutions ou conférences internationales.

Comme le suggère l'expérience de plusieurs pays, sur dix ou quinze ans, des initiatives économiques populaires en pleine poussée sont à l'origine de réseaux socioéconomiques combinant des dimensions marchandes et non marchandes au sein d'activités productives traversées par une perspective éthique de démocratisation de l'économie, réseaux soutenus par des États progressistes et/ou

par certains dispositifs de coopération internationale (ONGD, coopération étatique décentralisée).

Ces initiatives cherchent en effet à renforcer simultanément l'appartenance sociale à des communautés et la création d'emplois tout en remettant en question la logique d'adaptation au mode de production marchand.

2-2- La nouvelle économie sociale dans les pays du Sud :

Les sociétés traditionnelles considèrent "la richesse primitive n'est pas de nature économique mais sociale"¹, si l'on suit l'analyse de Karl Polanyi qui nous dit qu'en général les systèmes économiques sont encastrés dans les relations sociales et que la distribution des biens matériels est assurée par des mobiles non économiques.

Au cours des dernières décennies, avec l'aggravation de la crise économique et la mise en œuvre des réformes économiques des programmes d'ajustement structurel (PAS) dans la plupart des pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, les phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale ont pris une ampleur considérable. La restructuration obligée des États (par les programmes d'ajustement structurel du FMI) et la contraction induite des dépenses publiques ont conduit les pouvoirs publics à diminuer la part des budgets nationaux consacrée aux services sociaux de base, de sorte que des secteurs essentiels au développement à long terme - tels que l'alimentation, la santé et la sécurité sociale, l'éducation et l'habitat - se sont vus fortement menacés. Une partie croissante de la population a basculé dans les activités informelles (qui forment aujourd'hui dans la plupart des pays du Sud de 50 à 80 % de l'économie) et s'est trouvée de ce fait quasiment exclue des circuits économiques et sociaux formels qui, il n'y a pas si longtemps, produisaient, dans le cadre des États, des services collectifs de base.

2-3- La nouvelle économie sociale dans les pays du Nord :

Au cours des deux dernières décennies, cette nouvelle économie sociale au Nord est ainsi devenue le lieu d'un enjeu crucial: celui du renouvellement des formes de l'intervention collective pour faire face aux nouveaux besoins des communautés locales. La mobilisation sociale à laquelle elle a donné naissance, a donc été particulièrement forte depuis le début des années 1980. Elle s'est réalisée autour de types différenciés d'initiatives parmi lesquels nous retrouvons :

a- des initiatives de formation à l'emploi à partir d'associations à visée pédagogique favorisant des apprentissages divers liés au marché du travail ou des entreprises d'insertion socio-professionnelle, à l'intérieur desquelles se font, la plupart du temps, des passages en situation de travail -de durée variable- devant permettre à terme de se trouver un emploi sur le marché classique du travail;

1- K. Polanyi, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Paris, Gallimard, 1983. P355.

b- des initiatives de développement de services de proximité de type services de garde, restauration populaire, aide à domicile, logement social...

c- des initiatives territorialisées de revitalisation économique et sociale croisant, à l'intérieur d'un processus d'intervention multi-activités, des acteurs divers engagés sur le territoire dans la mise sur pied et le soutien -mais non exclusivement- d'entreprises d'économie sociale.

2-4- Conceptualisation de l'économie sociale à partir de l'expérience des pays du Nord : 150 ans de pratiques et de conceptualisation

Au Nord, le concept lié à ces pratiques économiques est donc très ancien. Il remonte, chez les économistes comme chez les sociologues, au 19^e siècle: en économie, le concept désignera dans un premier temps une approche particulière de l'économie politique (Gide) ou une économie du social axée sur la distribution (Walras), pour progressivement porter sur les entreprises et les organisations qui prennent, directement et explicitement en compte, les questions éthiques et sociales, soit les coopératives, les mutuelles et les associations (Lévesque et Mendell, 1999). En sociologie, ce concept aura de l'intérêt pour les socialistes comme Mauss et Jaurès. Weber et Durkheim y feront positivement référence mais Marx, en lutte contre le socialisme utopique popularisé par Owen, Saint-Simon, Fourier et Proudhon, aura tendance à s'en méfier.

Plus tard, c'est la tendance communiste qui, plutôt que de considérer les activités économiques des coopératives, mutuelles et associations comme autant de moyens de favoriser l'«émancipation ouvrière» y verra un détournement de la lutte contre le capital. Aux yeux de ce courant, seuls les syndicats et leur parti, notamment le parti communiste, pourront véritablement défendre la classe ouvrière.

Les socialistes n'en continueront pas moins de juger pertinent ce mode d'intervention. Ce qui, notamment, donnera lieu à la multiplication des mutuelles et l'influence souvent déterminante de celles-ci dans la mise en place des premiers systèmes publics de protection sociale en Europe.

Pour pousser plus loin la conceptualisation entourant l'économie sociale, on peut avancer qu'elle s'est alimentée, au XIX^e siècle, à des sources intellectuelles et politiques diverses: des socialistes utopiques, des chrétiens sociaux, des libéraux, des coopérativistes ou encore des socialistes. Au XX^e siècle, les approches de l'économie sociale se sont précisées pour arriver jusqu'à nous (années 80-90), en faisant de l'économie sociale un secteur économique spécifique et une contribution à l'humanisation de l'économie (Maréchal, 2000). C'est dire par là que tout un pan de l'économie a pris ses distances ou s'est démarqué des lois du marché et de la régulation publique en se positionnant dans un mode de production et d'affectation des bénéfices qui lui est propre et en mettant en oeuvre des principes d'organisation où la non-domination du capital se traduit dans les statuts mêmes de ces entreprises.

Une seconde approche dite d'"économie solidaire" s'intéressera davantage à l'économie sociale émergente, instituante plutôt qu'instituée en mettant l'emphase sur

sa contribution sociale et sa dimension politique plus que sur sa capacité de produire même autrement. Ici la question posée renvoie au rôle et à la légitimité de ces initiatives à côté de l'État et du marché, voire même contre ces derniers, initiatives souvent mieux placées pour répondre aux nouvelles demandes sociales, pour créer du lien social et pour contribuer à créer de nouvelles régulations sociales.

Mais l'espace pour ce type d'initiatives à côté du marché et de l'État est-il significatif ?

Dans une approche comme dans l'autre, la proposition sous-jacente réside dans l'existence d'un espace inédit d'innovation sociale au coeur de la crise de la société salariale et des étatismes industriels, espace éclipsé pendant la période des « Trente Glorieuses ». Le marché et l'État demeurent insuffisants pour trouver des réponses aux problèmes actuels (montée de l'exclusion, bureaucratisation du service public...), pour repérer les nouveaux besoins sociaux mais aussi pour faire émerger de nouvelles formes d'organisation de l'entreprise répondant mieux aux aspirations de ses travailleurs et de nouvelles formes de gouvernance territoriale prenant mieux en compte les aspirations des populations.

Ce secteur, institué ou instituant (pour reprendre les termes de Desroche) est-il important ?

Économiquement parlant, il n'est pas un poids lourd. Il ne représente que 8% de l'économie des pays développés en termes d'emplois. À une différence près et elle est majeure :

les services dans des secteurs aussi stratégiques que l'éducation et la santé, les services sociaux, l'environnement ou la culture sont occupés par l'économie sociale, souvent à plus de 50%. Sans compter qu'au plan social et sociopolitique, dans plusieurs sociétés, surtout au Sud, des régions entières ou des communautés locales devenues incertaines de leur avenir, peuvent continuer d'avancer et de se développer plutôt que de stagner, voire même décliner.

Conclusion :

Le système d'économie de marché s'accélère. Il devient de plus en plus puissant et de moins en moins réguler. Son adoption de nouvelles armes puissantes, telle que la science et de la technologie, lui ont permis de se généraliser : c'est la globalisation qui est de plus en plus puissante et de plus en plus sous l'emprise des financiers. Le marché est la clé de réussite de l'entreprise marchande d'où la concurrence amène à remplacer les produits anciens par des produits nouveaux : c'est la « destruction créatrice ». Les découvertes que permettent la science et la technologie en sont l'arme majeure. L'utilisation de la science conforte l'économie de marché et inversement. La destruction créatrice casse des milliers d'entreprises. Elle accroît la fracture numérique.

L'économie sociale et solidaire sont deux réalités très proches l'une de l'autre. Il semble toutefois que l'économie sociale s'inscrit dans le cadre d'une société salariale et productiviste, tandis que la seconde s'inspire davantage de la notion écologiste de développement durable. Par ailleurs, l'économie sociale est désormais

institutionnalisée et reconnue par l'Etat, tandis que L'économie solidaire reste plus informelle.

La villagisation du monde imposée par le développement politique et concrétisée par les échanges économiques et culturelles entre les nations, appuyé par le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication exige une étroite coopération entre l'économie solidaire proche du terrain et l'économie de marché qui a la technique et l'expérience de la gestion.

Dans la plupart des pays du monde, au Nord comme au Sud, des initiatives économiques populaires associent des gens pour entreprendre autrement. Plusieurs de ces initiatives de même que des dispositifs innovateurs d'accompagnement (en matière de financement, d'aide à la création d'entreprises, d'insertion socioprofessionnelle et de soutien à la relance de communautés locales...) révèlent en fait de nouvelles pratiques de solidarité économique et sociale. Autrement dit, plusieurs logiques guident l'essor du développement économique et social de nos sociétés : celle du marché et de l'État mais également celle des entreprises collectives et de la société civile. Les initiatives économiques populaires observées depuis une dizaine d'années dévoilent une économie sociale et solidaire sortie de son éclipse de plusieurs décennies et offrant un potentiel de développement de nouvelles formes de régulation éthique de la mondialisation. Plutôt qu'une nouvelle forme de gestion sociale de la pauvreté, elles témoignent d'une réponse inédite à des besoins sociaux (nécessité), à des aspirations de développement d'appartenances collectives (identité), le tout se conjuguant avec la visée d'un monde démocratique et équitable (projet de société).

De plus, le concept d'économie sociale et solidaire par son approche transversale, son caractère inclusif et par le projet d'économie politique dont il est porteur s'avère fédérateur de nombreuses initiatives à l'échelle locale, nationale et mondiale.

Bibliographie :

- Bayon D. (1999), Les SEL, pour un vrai débat, Levallois Perret, Editions Yves Michel.
- Guerin I. (1999), femmes et économie solidaire, ed. Dalloz.
- Christophe F. (2001), la nouvelle économie sociale, ed. Syros.
- Walras L. (2000), ouvrages diverses : manuscrits de jeunesse- eco.sociale, ed. Economica.
- Tiutmeyer H. (1999), économie sociale de marché et stabilité monétaire, ed. Economica.
- Defourmy J. (1999), économie sociale au nord et au sud, ed. Deboeck.
- Mayer L (1997), l'économie sociale. Une approche de l'entreprise, ed. Organisation.
- Laville J.L. (1999), "La démocratisation du travail par l'économie solidaire", Roanne, communication aux Rencontre nationales de l'économie solidaire.

- Bessis, S. (1997), «Les nouveaux enjeux et les nouveaux acteurs des débats internationaux des années 90», revue *Tiers-Monde*, n°151, Paris.
- Bidet E. (2000), «Économie sociale: éclairage sur un concept méconnu», revue *Économie et Solidarités*, vol. 31, n°2.
- K. Polanyi, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983.
- Cf. in Marcel MAUSS, *Écrits politiques*, Fayard, 1997: «Appréciation sociologique du bolchevisme» (p. 537-566) et «Socialisme et bolchevisme» (p. 699-721). Publiés sous la direction de M. Fournier.
- Collectif. (11/2002). «Avec l'économie sociale et solidaire, une autre façon de créer et de produire», revue *le Monde Diplomatique*, n° 584.
- Clerc D. (05/2002), «L'économie sociale et solidaire: De la théorie à la pratique», revue *Alternatives Economiques*, n° 203.
- Guigue B. (08/2000), «Qu'est l'économie solidaire?», revue *Problèmes Economiques*, n°2677.
- Lévesque, B. et al., *Desjardins: Une entreprise et un mouvement ?*, Presses de l'Université du Québec 1997, Québec.
- A. De oliveira, *économie solidaire et démocratie participative*, cedac : Brésil 2003.
- G. Roustang, *Démocratie : les risques du marché*; B.Barras et alii. « Quand l'entreprise apprend à vivre. Ed. Charles Léopold Mayer 2002.
- Eric Dacheux et D. Goujon « De nouveaux outils pour comprendre l'économie solidaire », RECMA, no. 284, 2002.
- J.M. Harribey, *Les frontières de la solidarité*, *Le Passant Ordinaire*, n°37, novembre-décembre 2001
- G. Roustang, *volatilité ou pérennité des innovations sociales de l'économie solidaire*, intervention Toulouse le Mirail mars 2003.
- J.Defourmy et P. Develtere, *L'économie sociale au nord et au sud, jalons 1999*.
- L. Favreau, *L'économie sociale et solidaire: Pôle éthique de la mondialisation ?* L'Université du Québec en Outaouais (UQO), Canada
- P. Batifoulier, *L'économie sociale, que sais je?* PUF 1995.
- G. Roustang, *volatilité ou pérennité des innovations sociales de l'économie solidaire*, intervention Toulouse le Mirail mars 2003.

Quelques sites de recherche en économie sociale et solidaire :

- <http://www.econsoc.org>
Site du Centre d'économie sociale de l'Université de Liège, foyer animateur de recherche sur l'économie sociale au Nord et au Sud.
- <http://www.uqo.ca/crdc-geris/>
Site de la Chaire de recherche en développement des collectivités et du Centre d'études et de recherches en intervention sociale (CÉRIS) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO).

- <http://www.uqo.ca/ries2001>

Site d'information sur l'économie sociale et solidaire et le développement local à l'échelle internationale, tant dans les pays du Sud que du Nord. Coproduit par la CRDC de l'UQO et le GESQ (Groupe d'économie solidaire du Québec).

- <http://www.unites.uqam.ca/crises>

Site du Centre universitaire de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES), foyer de recherches et d'analyses en économie sociale depuis plus de 10 ans.